



Le compte-rendu

Quartier des Intages – Jeudi 5 Mai

Présents : Claude Chambel, Jean-Michel Paget, Laurence Brondex, Nicolas Marin, Sabine Berthelot, Sylvaine Paget, Chantal Emonet, Fred Boulay



1/ La présentation des réalisations et des projets de l'équipe

Après avoir présenté les élus municipaux, Monsieur le Maire ouvre la réunion :

Monsieur le Maire a présenté les grandes opérations qui ont été livrées :

- L'aménagement de la Barotière dans le centre du village (131 136€ HT dont 68 454€ de subventions – un site qualitatif digne du centre du village et des commerces)
- La réception de l'immeuble du Clos de l'Aiguille Verte (7 logements, 6 familles installées à l'année et 1 logement conservé par la commune occupé lui aussi à l'année)
- Relamping du stade de foot et réfection du terrain de tennis (27 354€HT dont 9 354€ de subventions – passage en LED avec économies d'énergie importantes)
- Rénovation du réseau d'adduction en eau potable et enfouissement des réseaux secs au Bouchet (420 000€ dont 300 000€ de subventions)

Il a aussi présenté les principaux projets actuellement en cours :

- Le chantier du plan d'eau biotope qui a démarré en septembre 2021 (2 700 000€ HT dont 1 050 000€ de subventions du Département, de la Région et de l'Etat).
- La Maison de l'Enfance pour lequel l'Avant-Projet Détaillé a été validé en séance du 25 avril 2022 (projet proposant 36 places en crèche contre 25 actuellement, 70 à 80 places en périscolaire et un réfectoire pour les maternelles). Ce projet de 7 000 000€ HT ingénierie incluse ne sera lancé que s'il obtient au minimum 25% de subventions.
- Le projet de création de logements à l'année, via un Bail Réel Solidaire. Des premiers contacts ont été pris avec les deux Offices Fonciers Solidaires présents en Haute-Savoie pour connaître la faisabilité d'un tel projet. Le tènement foncier identifié serait celui situé en face de l'immeuble « Le panoramique » et de la station essence, entre le parking du PLM et le centre d'hébergement de Notre-Dame du Christomet. Il s'agit d'une parcelle communale, à proximité du centre village, classée en zone constructible et qui serait idéale pour accueillir des logements permanents de manière durable.
- L'aménagement du centre village pour lequel une concertation va être lancée à l'automne 2022.
- Le chantier de la retenue collinaire qui a démarré en août 2021 et s'achèvera cette année (financé par le SIVU dont 52% par la commune de Combloux, subventionné à hauteur de 1 600 000€ par la Région et le Département).

Il est ensuite revenu sur la politique de transition du territoire avec les dispositifs pour favoriser les déplacements à pied et à vélo (aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique, service de location de vélo à assistance électrique, pédibus...) et l'obtention du label Flocon Vert qui vient reconnaître l'engagement de Combloux dans les politiques de transition écologique.

Enfin la commune a récemment conventionné avec le Département de la Haute-Savoie pour aménager le virage de Paulet. La commune va aménager cette année le « Virage Paulet » pour créer une liaison piétonne et cycliste sécurisée entre le trottoir le long de la RD, la route de la Barne situés à l'amont et la Route du Cruet située à l'aval, qui a été goudronnée il y a environ 2 ans.

Monsieur le Maire a présenté beaucoup de projets, qui représentent des investissements importants pour la commune. Au début du mandat l'équipe a effectué un travail d'analyse financière très précis avec les services. De ce travail a été élaborée une stratégie financière qui permet d'envisager entre 16 et 18 millions d'euros d'investissements hors subventions sur les 6 années du mandat. Depuis 2 ans,

les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et la recherche de subventions est active. Depuis le début du mandat, la dette s'est légèrement accentuée, comme prévu dans notre stratégie financière. Des emprunts ont été réalisés à des taux très bas (0,72% et 0,66% pour ceux contractés en 2021 et 1,15% pour celui que nous venons de valider). Ces taux bas n'étaient pas anticipés aussi fortement et donnent quelques marges de manœuvre pour la suite. Il n'y a pas d'augmentation d'impôts prévue.

2/ Les échanges avec les riverains

CENTRE - VILLAGE

Prévoyez-vous de construire une salle des fêtes ?

Dans le cadre de la révision générale du PLU, une Orientation d'Aménagement et de Programmation permettra de définir l'emplacement d'une future salle des fêtes en aval du podium situé sur le parking de la Mairie.

En attendant, une rénovation de l'Office de Tourisme sera engagée l'année prochaine avec un agrandissement de la cuisine et des sanitaires du 1^{er} étage.

Que va devenir le bâtiment qui abrite les Galopins si la Maison de l'Enfance se construit ?

Nous réfléchissons au devenir des bâtiments une fois les travaux de la maison de l'enfance validés. Cela permettra de disposer du temps nécessaire pour anticiper les modifications à apporter aux bâtiments existants.

Où en est le projet de cabaret ?

Après 18 mois de travail avec le porteur de projet, ce dernier a décidé de se retirer pour plusieurs raisons.

Le temps tout d'abord car la commune doit attendre la fin de la révision du PLU pour pouvoir procéder à la modification du zonage sur le terrain qui devait accueillir le projet.

L'augmentation des coûts des matériaux de construction ensuite qui fait craindre un projet trop onéreux.

En quoi consiste l'étude pour le projet du centre village ?

Le centre-village fait face à plusieurs problématiques : un manque de centralité, peu d'espaces pour les piétons et cyclistes, un caractère très routier des dessertes, peu de liens physiques et paysagers avec le paysage environnant. En début de mandat une étude de programmation urbaine du centre a été confiée à Teractem. Le rendu de cette étude a été livré : il présentait un projet global d'aménagement et un premier chiffrage du projet. Le périmètre allait de l'actuel parking des Cristaux jusqu'à l'Office de Tourisme en remontant sur la route de la Croix de Pierre. Pour continuer à réfléchir au centre-village de demain la commune a décidé de mettre en place une vaste démarche de concertation avec les acteurs économiques, institutionnels et associatifs ainsi que le grand public. Cette démarche participative prendra appui sur le rendu de l'étude réalisée précédemment et sera présentée plus en détail lors de la réunion publique du 22 juin prochain.

FIBRE OPTIQUE

Où en est le projet de fibre optique ?

Le chantier « fibre optique » a pris du retard. Les élus sont mobilisés sur ce sujet auprès du SYANE qui est compétent en la matière. Certains sous-traitants mandatés par le SYANE et en charge du déploiement de la fibre optique sur le territoire haut savoyard ont fait faillite, il n'y a pas de remplaçant et le calendrier se rallonge de 12 à 18 mois. Ainsi la couverture totale du territoire communal en fibre optique pour les particuliers annoncée entre début 2022 et mi 2023 n'est plus d'actualité.

CIRCULATION – TRANSPORTS

Pourquoi un sens interdit a-t-il été mis route de la Savoyarde ?

Suite à deux accidents dont un mortel il a été décidé d'installer ce sens interdit pour sécuriser le secteur. Il s'agit désormais d'une habitude de circulation à prendre. Seuls les riverains peuvent l'emprunter, dans un sens ou dans l'autre.

Pouvez-vous rallonger les barrières après les moloks au creux de l'épine ?

Cette demande est transmise aux services techniques qui feront le nécessaire.

Pouvez-vous mettre un panneau GPS ne pas suivre à l'entrée du Chemin du Bois Roulet ?

Comme sur d'autres secteurs, un panneau de ce type pourra être installé.

DOMAINE SKIABLE

Où en est le projet de retenue collinaire ?

Les travaux ont débuté en août 2021. L'ensemble du réseau d'enneigeurs, avec les canalisations, a été mis en œuvre. Il s'agit désormais de boucler le travail sur la retenue d'eau. Celui-ci doit reprendre courant mai (reprise effective la semaine du 16 mai) pour s'achever en octobre et permettre un premier remplissage partiel.

Pourquoi le télésiège de Jouty n'a-t-il pas fonctionné tout le temps ?

La fermeture de Jouty hors période de vacances et week-end est un choix de gestion de l'exploitant, qui lui permet de réduire les charges de fonctionnement du domaine. Cela est certes difficile pour les usagers et a fait l'objet de discussions intenses avec le conseil municipal. Néanmoins, la bonne gestion du domaine n'est pas contestable et celle-ci passe par ce type de choix. Ils permettent de gagner en crédibilité et d'envisager clairement le remplacement de plusieurs appareils, grâce à la confiance des organismes prêteurs. Cela n'était plus le cas depuis de nombreuses années. Il est à noter que lorsque Jouty est fermé, les forfaits en vente en ligne ou via le programme « les affûtés » sont remisés.

Quelle remontée mécanique sera changée en premier : Beauregard ou le Jaillet ?

La bonne réponse est que les deux appareils sont une priorité. L'appareil qui présente le plus de risque de panne est aujourd'hui clairement Beauregard. L'objectif est de le remplacer en 2023. Pour cela, la Délégation de Service Public doit être revue. C'est l'objet du travail lancé par le SIVU Espace Jaillet. La nouvelle DSP inclura donc ces deux priorités entre 2023 et 2025, ainsi que d'autres investissements sur la durée du contrat.

SENTIERS

Est-il possible de reprendre le chemin de Maison Neuve ?

La reprise du chemin de Maison Neuve est envisageable pour faciliter le parcours piéton. Les élus seront néanmoins très vigilants quant à l'usage, pour que les seuls véhicules motorisés circulant sur ce chemin soient ceux des exploitants agricoles. L'ambition est de faciliter la circulation sécurisée des piétons et des cycles.

Est-il possible de reprendre le chemin des Cocaches ?

Ce chemin n'est pas une propriété communale. La reprise de ce chemin est fléchée dans la vision de l'aménagement du centre village, pour l'adoucir et lui donner un caractère plus accessible et contemplatif. Cette réalisation nécessitera des acquisitions foncières.

La qualité du balisage des sentiers VTT peut-elle être améliorée ?

Une réunion sur site sera organisée avec le responsable du Centre Technique Municipal et les élus pour avancer sur ce point.

FINANCES

Est-ce que la suppression de la taxe d'habitation a une influence sur le budget communal ?

La suppression de la taxe d'habitation a été intégralement compensée par les services de l'Etat, via notamment une refonte de la fiscalité locale et une réattribution aux communes et intercommunalités de la part de taxe foncière perçue auparavant par les Départements. Il faut savoir que la taxe d'habitation est toujours applicable pour les résidences secondaires. Comme celles-ci représentent plus de 70% de l'habitat à Combloux, la taxe d'habitation est toujours perçue de manière assez forte par la commune.

TRAVAUX

Quand seront enfouis les réseaux route de l'Epine ?

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont prévus pour cette année 2022. Ils vont commencer prochainement.

Quand sera repris le goudron de la route des Intages ?

La reprise complète de la chaussée est bien programmée. Des travaux de construction étant encore en cours, ce chantier est fléché sur l'année 2023.

ENVIRONNEMENT

Que faites-vous concernant les décharges sauvages notamment celle des Moraches ?

Le dépôt de terre aux Moraches est le fait d'un propriétaire privé qui a autorisé une entreprise à venir remblayer sur sa propriété. La commune gère ce type de décharge via les déclarations préalables et

les demandes d'autorisation. Il est très clair que l'impact de la circulation de camion est important, que ce soit pour la sécurité routière (l'entreprise est appelée régulièrement à ce sujet pour rappeler à ses chauffeurs de réduire leur vitesse) comme pour la dégradation de la chaussée.

La décharge du paysagiste Marin

Les élus municipaux se sont rapprochés du SITOM des Vallées du Mont-Blanc pour que ce sujet puisse être pris en compte. Il a été convenu avec le SITOM des Vallées du Mont-Blanc qu'un dossier serait ouvert avant la mi-juillet pour permettre de rencontrer le professionnel en présence des élus pour étudier l'optimisation de cette plateforme de compostage. L'idée est d'accompagner le professionnel à s'engager dans une démarche plus vertueuse en lui permettant de pratiquer au mieux le compostage.

VIE LOCALE

Que faites-vous pour permettre aux jeunes de pouvoir s'installer au village ?

Les élus municipaux travaillent à la mobilisation d'un nouvel outil : le Bail Réel Solidaire. Le bail réel solidaire (BRS) est un nouveau dispositif qui permet de dissocier le foncier du bâti pour faire baisser le prix d'acquisition des logements. Le logement est obligatoirement une résidence principale. L'acquéreur paye son appartement et s'acquitte, en plus, d'une redevance correspondant au droit d'occupation du terrain et aux frais de gestion du propriétaire du terrain. Ce projet en BRS est en réflexion actuellement. Il doit se faire avec un Office Foncier Solidaire (2 en Haute-Savoie). L'objectif affiché est de permettre de sortir 10 à 12 logements en face du garage Brondex à moyen terme.